

ÉDUCATION. Il manque la moitié des accompagnants d'élèves en situation de handicap qui devraient être attribués à l'établissement

Un manque d'AESH au collège Émile-Zola de La Glacerie

17 HEURES. Les élèves sortent du collège Émile-Zola de La Glacerie. Ils sont suivis par de nombreux personnels de l'établissement qui viennent s'installer devant les grilles de l'établissement.

Ces derniers sont rejoints par des parents d'élèves ainsi que des élus. Tous veulent alerter sur la situation dans l'établissement, où les AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) sont trop peu nombreux, selon eux.

Enseignant, Jérôme Coupé entame : « La dotation pour le collège Zola cette année est de deux AESH et demi, alors que les besoins sont estimés au minimum à cinq. »

Un chiffre qui correspond à trois AESH pour les trois élèves qui doivent être accompagnés 100 % du temps, et deux AESH pour les neuf élèves handicapés restants.

La détresse des familles

Une situation qui touche les familles : « Le manque d'AESH est criant, leur enfant n'est pas certain d'être accompagné à la rentrée ou s'il l'est, c'est avec une aide tellement diluée que l'accompagnement ne fait plus sens. Quelle déception, d'autant plus que les familles sont bien placées pour savoir combien leur enfant a besoin de cette aide. »

Même détresse du côté des équipes pédagogiques. « Faute de moyens humains et financiers, l'équipe pédagogique ne peut pas toujours adapter et compenser les besoins particuliers des élèves. C'est une réalité que nous sommes contraints d'admettre. Non, ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais c'est juste de l'ordre de l'impossible quand on a autant d'élèves dans les classes et autant d'hétérogénéité entre les élèves à gérer simultanément. »

Mais les premières victimes de cette sous-dotation restent les enfants handicapés qui vivent « une situation de maltraitance ainsi qu'une réelle détresse », explique Jérôme.

À titre d'exemple, les personnels évoquent « un élève qui avait onze heures d'accompagnement en 6^e (2021-2022), et qui n'a plus que quatre heures cette année en 5^e, alors que ses besoins en termes d'accompagnement et ses troubles n'ont pourtant pas changé ».

Un problème qui vient s'ajouter à une rencontre tardive entre les élèves et leur AESH, expliquent les personnels en revenant sur la rentrée. « Certains élèves découvrent l'AESH les premiers jours de la rentrée, sans aucune préparation ou premier contact. Parfois même, pour des raisons d'emploi du temps, les élèves changent d'AESH, perturbant un équilibre et une confiance déjà difficiles à mettre en place. »

Marie Hochet, maman d'un élève handicapé de 13 ans, appuie cette problématique. « Mon enfant a changé d'AESH après sept ans de vie commune avec la précédente », s'attriste-t-elle.

Cette dernière veut remettre l'humain au coeur de la vie scolaire de son enfant : « Nous voulons plus de lien avec l'Éducation nationale, on en a marre des paroles sur l'école inclusive, on veut des actes. »

Jérôme Coupé appuie : « L'égalité des chances constitue le deuxième axe de travail de mon ministère, déclarait le ministre de l'Éducation le 2 août devant l'Assemblée nationale. Cette égalité des chances, nous la réclamons pour nos élèves en situation de handicap, ce doit être l'affaire de tous. »

Et pour illustrer ce « tous », des élus de toutes les institutions avaient fait le déplacement en plus de représentants syndicaux, d'enseignants, de personnels de vie scolaire, de familles ou encore d'AESH eux-mêmes.

Emmanuelle Bellée, conseillère départementale, réclame : « L'État doit respecter la loi, il y a un réel besoin de ces personnels, il faut l'entendre. » La mairie était aussi représentée par la maire déléguée de La Glacerie Anne Ambroise, qui dénonce « un combat qui revient chaque année alors qu'il ne devrait pas. L'école devrait être accueillante, digne et inclusive, l'État doit respecter la loi. »

« Non-respect de la loi »

Et pour clôturer ces reproches à l'État, Bertrand Hulin, enseignant au lycée Tocqueville, élu et syndicaliste, explique : « C'est une vraie défaillance qu'il y a dans nos établissements, car le problème est global, c'est dû à une négligence politique. »

À gauche toujours, la députée Anna Pic et le maire Benoit Arrivé ont cosigné un texte dénonçant à la rectrice la situation.

Titouan LECHEVALLIER



Une quarantaine de personnes étaient mobilisées hier après les cours devant le collège Émile-Zola.